

Communiqué de presse

Zurich, 29 octobre 2013

Suisse ePolice: la nouvelle prestation de service sous forme de poste de police virtuel

À partir du 29 octobre 2013, les résidents des cantons de Zurich, Berne, Zoug, Fribourg, Schaffhouse et St-Gall pourront saisir eux-mêmes en ligne les plaintes pour dommages matériels et vols de bicyclettes et cyclomoteurs. Avec la mise en place de la nouvelle plate-forme en ligne *Suisse ePolice*, un premier grand projet a été réalisé au sein du *Programme d'harmonisation de l'informatique policière suisse (HIP)*.

Une façade endommagée par des tags ou une bicyclette volée? – Les dommages à la propriété et les vols de bicyclettes sont les délits les plus fréquents, comme le montrent les statistiques criminelles de la Suisse. En 2012 par exemple, 39 682 bicyclettes ont été volées. Même si la colère suscitée par le vol subsiste, les résidents des cantons de Zurich, Berne, Zoug, Fribourg, Schaffhouse et St-Gall pourront désormais saisir eux-mêmes leur plainte sur un poste de police virtuel accessible 24 h sur 24. Ce service est rendu possible grâce au site web *Suisse ePolice*. Outre les tags et les vols de bicyclettes, les pertes et vols de plaques de contrôle peuvent également être signalés en ligne. Deux formulaires visant l'application de la loi sur les armes sont également disponibles sur la plateforme, en l'occurrence la *Demande de permis d'acquisition d'armes* et le *Contrat écrit d'aliénation d'une arme*.

Avec la réalisation du projet *Suisse ePolice*, des services qui pouvaient jusqu'à présent être exclusivement exécutés au poste de police sont désormais disponibles 24 h sur 24 grâce à une application Internet. La disponibilité de ce service de police est ainsi considérablement améliorée pour la population. Le travail de saisie et de traitement de ces opérations de masse est minimisé pour les Corps de police. Les plaintes peuvent encore être déposées auprès des postes de police « réels ».

Ce nouveau service s'adresse aux particuliers et aux entreprises. Avant que l'utilisateur ne puisse effectivement commencer à saisir son dossier, une check-list s'affichera mentionnant les informations nécessaires dont il doit disposer. En cas de vol de bicyclette, il s'agit en l'occurrence du numéro de cadre, de la marque et de la désignation du type, du numéro de police d'assurance et, le cas échéant, du justificatif d'achat. Lorsque l'utilisateur aura effectué sa déclaration, les données seront transmises au Corps de police concerné qui initiera le traitement du dossier.

Les fonctionnalités de *Suisse ePolice* sont accessibles aux résidents des cantons participants. Si le lieu de l'événement (dommage matériel, vol, perte) est situé dans l'un de ces cantons, d'autres personnes peuvent également en faire usage.

Premier projet dans le cadre du programme HIP

La plateforme *Suisse ePolice* est un projet de la « première heure » dans le cadre du programme d'harmonisation de l'informatique policière suisse, initié sous l'égide de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP). Ce programme est basé sur un accord conclu entre la Confédération (représentée par le DFJP) et la CCDJP datant de 2011. L'accord régit la mise en œuvre conjointe de projets avec la participation simultanée de plusieurs Corps de police (dits pionniers) et d'instances fédérales si nécessaire. Le principe est basé sur le volontariat et sur une répartition des coûts selon la *population résidente en Suisse*. La structure fédérale du paysage policier suisse est ainsi suffisamment prise en compte.

Participent à la nouvelle plateforme *Suisse ePolice*, en tant que pionniers, les Corps des cantons de Zurich, Berne, Zoug, Fribourg, Schaffhouse et St-Gall, ainsi que les Corps des villes de Zurich et St-Gall. Avec ces sept Corps de police, *Suisse ePolice* s'adresse déjà à plus de 40 % de la population suisse (plus de 3,3 mio. d'habitants). À partir de 2014, d'autres corps pourront également reprendre les fonctionnalités de la plateforme moyennant une participation financière et c'est pourquoi la plateforme a déjà été conçue en trois langues à ce jour. La police cantonale de Neuchâtel a déjà décidé de participer à *Suisse ePolice* et cela sera effectif à partir de mars 2014. À moyen terme, tous les Corps devraient être associés, d'autant plus que la plateforme *Suisse ePolice* a été conçue pour intégrer d'autres fonctionnalités. À la suite d'un appel d'offres public, la réalisation de *Suisse ePolice* a été confiée aux sociétés TriSolutions AG, Bâle (direction du projet) et Netcetera AG, Zurich. Cette dernière intervient également pour l'hébergement de la plateforme sur mandat des Corps pionniers. Les coûts de projet uniques s'élèvent pour les pionniers à 1,5 millions de francs au total. Les frais d'exploitation annuels sont de l'ordre de 430 000 Francs.

Aperçu du nouveau service *Suisse ePolice*

Les événements suivants peuvent être signalés via la plateforme *Suisse ePolice*:

- vol de bicyclette et de cyclomoteur,
- perte de plaque de contrôle/vol de plaque de contrôle,
- dommages à la propriété (tags, graffitis, etc.).

À condition que:

- l'auteur des faits soit inconnu;
- aucune trace ne soit visible sur le lieu du délit (hormis en cas de dommages à la propriété);
- le lieu de l'événement ou de résidence du déclarant soit situé dans un canton exploitant *Suisse ePolice* (ZH, BE, ZG, FR, SH, SG).

Deux formulaires visant l'application de la Loi sur les armes sont également disponibles sur la plateforme:

- demande de permis d'acquisition d'armes,
- contrat écrit d'aliénation d'une arme.

Vous trouverez d'autres informations et renseignements sur les fonctionnalités de *Suisse ePolice* directement sur le site web www.suisse-epolice.ch.

Pour de plus amples informations sur *Suisse ePolice* à l'issue de la conférence de presse

Police cantonale de Zurich

Werner Schaub, Chef du service média

T 044 247 36 30

Police de la ville de Zurich

Michael Wirz, Chef de la commission communication

T 044 411 91 11

Police cantonale de Berne

Simona Benovici, porte-parole

T 031 634 40 71

Police de Zoug

Judith Aklin, Responsable de la communication

T 041 728 41 14

Police cantonale de Fribourg

Donatella Del Vecchio, Cheffe du service média et prévention

T 026 305 16 13

Police de Schaffhouse

Anja Schudel, porte-parole

T 052 624 24 24

Police cantonale de St-Gall

Gian Andrea Rezzoli, Chef de la communication adjoint

T 058 229 34 01

Police de la ville de St-Gall

Benjamin Lütolf, Information et Médias

T 071 224 61 61

Informations complémentaires sur le *Programme HIP* et sur *Suisse ePolice*

Président de la direction du programme HIP

Markus Rössli

T 044 247 34 01

Co-président *Association HIP Suisse ePolice*

Hans-Ruedi Troxler

T 044 247 20 06